

<p>En train et métro : Sortir soit à la gare Centrale soit à la gare Schuman Prendre le métro 1B direction Stockel et sortir à la station de métro Vandervelde (pour le Pavillon des Conférences) ou Alma (pour la Mezzanine)</p>	<p>En voiture de Liège : Autoroute E40 direction Louvain - Bruxelles Sortie n° 20 Kraainem / Woluwé Suivre les indications « Cliniques universitaires St Luc »</p>	<p>En voiture de Namur : Autoroute E411 direction Bruxelles Accès par le ring ouest direction Zaventem, E40 Gent, E19 Antwerpen Sortie n° 2 Wezembeek-Oppeem / Kraainem Suivre les indications « Cliniques universitaires Saint Luc »</p>
<p>Ensuite, nous vous conseillons de vous garer au Parking de l'Esplanade, près des Cliniques Saint Luc (tarif de la journée : 5,00 €)</p>		
<p>Vous trouverez le plan d'accès à la formation en allant sur le lien : http://www.md.ucl.ac.be/hosp/formations/intro_formation.html</p>		

MODALITES PRATIQUES

Lieu

La formation a lieu à l'auditoire BARB 93 (1er étage) Bâtiment Ste Barbe, Place Ste Barbe 1 à 1348 Louvain-la-Neuve (site de l'UCL).

Horaire : 1 jour de 9h30 à 17h00

Frais d'inscription

Le montant de 175,00 € comprend la participation à cette formation, les documents de référence, les pauses-café et le lunch. Les droits d'inscription sont à verser au compte n° 210-0668021-34 de l'Unité des sciences hospitalières, avec en communication vos nom et prénom + DONNEES DE SANTE.

Annulations et remboursements

En cas de désistement de votre part, au plus tard 10 jours calendrier avant la date de la formation, nous vous remboursons 75 % du montant de votre inscription. En cas d'annulation plus tardive, aucun remboursement ne sera effectué.

Renseignements et inscriptions

Unité des sciences hospitalières
Ecole de santé publique - UCL
Clos Chapelle-aux-Champs 30/37
1200 Bruxelles
Tél : 02/764.34.57
Fax : 02/764.34.35
Site web : www.hosp.ucl.ac.be/formations/intro_formation.html
E-mail : formation@hosp.ucl.ac.be

Compte : 210-0668021-34
IBAN : BE68 2100 6680 2134
BIC : GEBABEBB



UCL
Faculté de médecine
Ecole de Santé publique

Unité des sciences hospitalières
et médico-sociales

Cellule formation



LA COMMUNICATION ET LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DE SANTÉ LE POINT SUR LA QUESTION

Jeudi 5 février 2009

2007 et 2008 sont des années charnières pour la communication des données de santé : le cadre juridique a changé, de nouvelles institutions sont créées. Des nouvelles procédures d'avis, de recommandations ou d'autorisations sont imposées. Tous les acteurs de la santé devront nécessairement adapter leurs comportements individuels.

La journée sera consacrée à présenter les nouvelles balises : éthique et droit, protection de la vie privée, bonnes pratiques et règles organisationnelles dans l'accès et la communication des données de santé. Cette formation tentera de dégager les règles pratiques devant assurer l'équilibre nécessaire entre la protection de la vie privée, le secret professionnel, les besoins de communication de données médicales et administratives dans l'intérêt de tout un chacun.

Programme provisoire

09h30 - 09h45	Introduction par le Professeur Jacques MASSION, UCL
09h45 - 10h30	L'accès aux dossiers médicaux informatisés après l'arrêt du 17 juillet 2008 de la Cour européenne des droits de l'homme Maître Jean HERVEG, avocat, CRID, FUNDP - Namur
10h30 - 10h45	Débat sur le sujet
10h45 - 11h00	Pause-café
11h00 - 11h45	Le traitement à l'hôpital des données confidentielles à travers le dossier médical informatisé Docteur André VANDENBERGHE, Adjoint à la Direction générale, Espace Santé - CHU de Charleroi, et Chef de projet du Réseau Santé Wallon (RSW)
11h45 - 12h00	La nouvelle fonction de conseiller en sécurité Dominique GREGOIRE, Responsable de la sécurité de l'information, FOREM
12h00 - 12h15	Débat sur le sujet

12h15 - 13h30 Déjeuner

13h30 - 15h00

Professionnels de santé et patients

Point de vue du médecin généraliste

Docteur Philippe JONGEN, Administrateur - Fédération Régionale des Associations de Télémédecine Médicale (FRATEM)

Problèmes au Service d'urgence

Docteur Philippe MEERT, Chef clinique Service urgence - Cliniques universitaires St Luc

Protocoles de recherche soumis au Comité d'éthique local

Docteur Patrick EVRARD, Président du Comité d'éthique, Chef clinique Soins intensifs - Cliniques universitaires de Mont-Godinne

Point de vue de l'infirmier

Monsieur Joseph BELLON, Directeur soins infirmiers - Clinique Notre-Dame de Grâce

Point de vue du gestionnaire administratif (fichier patients, communication de données aux autorités administratives et judiciaires)

Madame Thérèse LOCOGE (Directrice administrative - CHU Brugmann),

Point de vue des patients, applications de télé-médecine

Monsieur Patrick FINDERS

15h00 - 15h15

Débat sur le sujet

15h15 - 15h30

Pause-café

15h30 - 17h00

Table ronde présidée par le Professeur Patrick DECOSTER, Médecin-Directeur, Cliniques universitaires de Mont-Godinne, avec les orateurs et quelques invités

Conclusion par le Professeur Jacques MASSION

Talon à renvoyer par poste ou fax au 02/764.34.35

Melle, Mme, Mr. Nom (en majuscules).....Prénom

Fonction :

Institution

RueN°

Code postalLocalité

N° de TVA de l'institution

N° de téléphone.....Fax

Mail

participe à la formation « **La communication et la confidentialité des données de santé** »

Et verse la somme de 175,00 € au compte bancaire n° 210-0668021-34 avec en communication vos **nom et prénom + DONNEES DE SANTE**